

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2009

Etaient présents : MM. BONNETTI Serge, CERUTTI Guy, GIRAUD Régis et GITTON Patrick; Mmes BERTHET Sara, BOCH Claudette, BURNET Alice CHEVALLIER Monique et MENARINI Michèle.

Absent : M. BISAGNO David

Secrétaire : Mme Sara BERTHET _____

N°31- APPROBATION DE LA CANDIDATURE AU MINI CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil approuve à l'unanimité la candidature au mini contrat de développement pour les projets inscrits (Sécurisation vers l'école - mairie et création de places de stationnement ; mise en place de la signalétique des rues ; sécurisation du hameau du Clozet et élargissement de la route ; aménagement de la place de l'église ; rénovation des bâtiments communaux (mairie, école et gîtes) ; création d'un accès au cimetière par le haut ; aménagement de la place du Mollard ; assainissement de la Martinière d'en Haut ; réfection des voiries) et sollicite l'appui du CAUE et de l'ASADAC pour le montage des dossiers.

N°32 – DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil approuve à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

| | |
|----------------------|--------------------|
| 231-107 = + 4.000 € | 231-34 = - 6.600 € |
| 2183-77 = + 11.600 € | 132-77 = + 9.000 € |

N°33 et 34 – APPROBATION DES MODIFICATION DES STATUTS DU SDES

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le retrait de la Commune de Montricher-Albanne et l'adhésion de la Commune de Tresserve et approuve la modification des statuts et les listes mises à jour des représentants des collèges dont elles dépendent.

N°35 – SUCCESSION VACANTE

M. le Maire donne lecture du courrier du Service. France Domaine concernant la succession vacante de Mme ANDRE Armand, propriétaire d'un sixième de différentes parcelles de terrain sur la Commune. Compte tenu de cette indivision et de la situation des parcelles, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas engager la procédure de biens vacants et sans maître.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- Du rapport de M. le Maire concernant la proposition de location de terrain, abordée lors de la dernière réunion, pour les parcelles C 260-261 et 990 pour un montant annuel de 20€ afin de tenir compte du passage sur ces parcelles de la route forestière (non cadastrée.)
- Du rapport d'activité 2008 de Gaz Réseau Distribution France
- De l'obligation pour la Commune de réaliser le plan de mise en accessibilité pour le mois de décembre : un groupe de travail est constitué (Mmes CHEVALLIER M et MENARINI M ; MM. CERUTTI G, BONNETTI S et GITTON P)
- Des remerciements de Delta Club, PEP 73 et Souvenir Français pour les subventions accordées. Il est rappelé que les demandes de subventions ne sont étudiées qu'au moment du budget primitif, sauf cas exceptionnel
- De la convention signée avec Vivre aux Chavannes pour la mise à disposition du chalet bois récemment rénové
- Des comptes rendus des réunions présentés par les déléguées (ADMR et Conseil d'école)
- Du déroulement de la journée des costumes à La Chambre par Mme Sara Berthet
- Du bon travail de débroussaillage réalisé par les chasseurs de la Commune aux Chavannes du Dessus

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le 06 juillet deux mil neuf à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

LE MAIRE.